



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 08/08/2020

METEOFRANCE CLASSE LA SOMME EN VIGILANCE ROUGE CANICULE

DEPUIS CE JOUR 16H00

Météo-France a placé le département de la Somme en rouge canicule compte tenu d'un épisode de canicule durable, marqué par des nuits chaudes et des températures l'après-midi dépassant largement les 35 degrés dans l'intérieur des terres.

La canicule se poursuit dimanche et lundi. La nuit prochaine, les températures minimales seront généralement comprises entre 20 et 23 degrés. Dimanche, les minimales seront comprises entre 37 à 39 degrés dans l'intérieur des terres, 30 à 35 degrés sur le littoral. Lundi, les températures caniculaires continuent avec des températures minimales stationnaires et des maximales en légère baisse mais quand même supérieures à 35 degrés.

La préfète de la Somme a déclenché le niveau 3 du plan canicule le 6 août dernier.

L'ensemble des services sanitaires de la région et du département est mobilisé et les mesures de prévention prévues par le plan national canicule, adaptées au niveau local, sont mises en œuvre. Il s'agit notamment :

- d'assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé ;
- de mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- de mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- de mettre en œuvre des actions locales d'information relatives aux mesures préventives à destination du public ;
- Les personnes isolées et/ou vulnérables sont invitées à se signaler auprès de leur mairie afin d'être inscrites sur un registre, identifiées en vue de pouvoir s'assurer régulièrement de leur bon état de santé physique.



Les conseils de comportement

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour ;
- Continuez à manger normalement ;
- Humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes ;
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;
- Si vous devez sortir portez, un chapeau et des vêtements légers ;
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrières ;
- Limitez vos activités physiques et sportives ;
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit ;
- S'agissant de **l'usage des ventilateurs** : l'Agence régionale de santé indique que le brassage de l'air qu'ils génèrent favorise la propagation du virus. Ils sont donc **à proscrire**. Il est également impératif de ventiler et de renouveler l'air au moment le plus frais (souvent la nuit vers 2 heures du matin)
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais ;
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie ;

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) encourent des risques de la déshydratation, du fait d'une sudation importante pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent **boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées**.

Dans tous les cas, il convient :

- d'éviter les efforts physiques,
- de rester le moins possible exposé à la chaleur,
- de ne pas rester en plein soleil,
- de préserver l'intérieur de sa maison de la chaleur.

Plate-forme téléphonique nationale 0 800 06 66 66

Fonctionne tous les jours, de 9h00 à 19h00 (appel gratuit depuis un poste fixe en France). Ce numéro permet d'obtenir des conseils pour aider à supporter les fortes chaleurs et des informations utiles en cas de situation particulière.